

Assemblée Générale du 11 Septembre 2021

SAISON 2020-2021 du CSSA OHNHEIM



A 17h15, le président du club, Michaël GRAMMONT déclare ouverte la 84^{ième} Assemblée Générale du Cercle Sportif Saint-Amand d'Ohnheim qui clôture la saison 2020-2021. Il rappelle que de part son statut c'est un exercice obligé. Il remercie l'Assemblée, au nom du comité, d'avoir répondu à son invitation et particulièrement M. Denis RIEFFEL, 1^{er} adjoint au maire en charge des associations et du domaine sportif et M. Francis LORRETTE membre de la Commission sportive de la Mairie de Fegersheim, pour leur présence. Vu le contexte sanitaire, cette saison fut tronquée tout comme la précédente, c'est pourquoi nous nous limiterons au bilan financier du club

1. Approbation du Compte-rendu de l'AG du 26/09/2020

Celui-ci était consultable sur le site du club www.cssa-basket.fr, non lu en séance, il est soumis à l'approbation de l'assemblée. Sans remarque au sujet du compte rendu, celui-ci est approuvé.

2. Rapport Financier (Compte-rendu financier de l'exercice 2020/2021)

Le Président, présente les comptes. Il remercie particulièrement quatre personnes, Sylvie Mittelhaeuser, Sandra Knobloch, les réviseurs aux comptes, la trésorière Marie- Luce Laheurte et Yolaine Martin la comptable bénévole du club, pour leur soutien et leur excellent travail.

Ensuite, il passe aux chiffres avec en premier lieu la présentation du compte de résultat, arrêtés au 31/05/2021 de la saison 2020/2021.

2.1 Rappel du prévisionnel pour la saison 2020/2021, soit 98 150 € de dépenses pour 98 150 € de recettes

2.2 Résultats de l'exercice 2020/2021 : Recettes 39 983,80€, dépenses 37 552,42€ soit un excédent de 2 431,38€.

La saison financière se solde par un excédent de 2431,38 €, compte tenu que le report à nouveau en début de saison était de 21 448,58€ le nouveau report sera de 23 879,96€ (21 448,58 +2 431,38) pour la saison 2021/2022.

2.3 Résultats de l'Animation

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Foyer	890,00	737,46	152,54
Manifestation Loto, ST Patrick	0	0	0
Autres matières et fournitures		13,20	-13,20
Entretien et réparation		337,62	-337,62
Consignes et déconsignes	120	120	0
SOUS TOTAL	1010,00	1208,28	-198,28

Un déficit de 198,28€, pour une saison qui n'a quasiment pas commencée et des fêtes qui n'ont pas eues lieu.

2.4 Résultats de la partie sportive avec les recettes des subventions

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Matériel Sportif et soin		430,85	-430,85
Achats groupés	1 740,00	1 740,00	0
Fournitures administratives		164,19	-164,19
Licences et affiliation – FFBB -CD67/LRABB	0	9 167,59	-9 167,59
Arbitrage et stages		1 857,81	-1 857,81
Amendes et F.T. CD 67		0	0
Amendes et F.T. LRABB		0	0
Locations immobilières		1 159,55	-1 159,55
Primes d'assurances		343,86	-343,86
	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Formation et Stages		2 604,20	-2 604,20
Assemblée Générale Fête des actifs		0	0
Tenues sportives et arbitres		112,00	-112,00
Cadeaux		103	-103
Indemnités joueurs remb. km		0	0
Réceptions		0	0
Indemnités entraîneurs		6 406,31	-6 406,31
Indemnités arbitres		780	-780
Déplacements bénévoles (dons)		0	0
Postaux et télécoms		29,28	-29,28
Site (abonnement)		26,38	-26,38
	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Abonnement internet		44	-44
TPE iZettel (paiement carte), Frais bancaires		4,37	-4,37
Cotisation, adhésion (autres ass.)		36,22	-36,22
Charges sur exercices antérieurs		340	-340
Subventions Communales	10 000		10 000
Subventions Conseil Général	4 810		4 810
Subventions CNDS	0		0
Produits financiers	149,40		149,40
Produits sur exercices antérieurs	550		550
SOLUS TOTAL	17 249,40	28 348,81	-8 100,21

Soit un déficit de 8100,21€ avec un total de subventions de 14 810€ dont 10 000€ de la Commune, maintenue malgré la saison écourtée et 4 810€ de subvention exceptionnelle du conseil général pour compenser les pertes de financement dues à l'absence de l'organisation des fêtes du club.

Concernant la ligne Licence/affiliation et arbitrage, à souligner que les engagements, l'affiliation, les extensions des licences concernant les matchs nous ont été remboursés, malgré tout les frais s'élèvent à 11025,40€. Mais nous devrions avoir un remboursement de frais d'arbitrage sur la prochaine saison (en effet, les comptes étant arrêtés fin mai, la reprise ayant eu lieu en juin, des matchs ont été sifflés pour les jeunes, un décompte sera fait).

2.5 Résultats du partenariat.

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Achats groupés	12 247,40	10 614,90	1 632,50
Frais Bancaires		69,63	-69,63
Autres matières et fournitures		0	0
Remises sur licence sponsoring		160	-160
Lots de tombolas		0	0
Panneaux publicitaires	4455		4455
Produits exceptionnels divers (AGEPRIM)	3182		3182
Dons produits exceptionnels	1840	150	1690
SOUS TOTAL	21724,40	10994,53	10729,87

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Achat plaquettes	0	0	0
Publicité + tombola	0	0	0
Vente plaquettes	0	0	0
SOUS TOTAL	0	0	0

La réalisation de la plaquette est reportée à la prochaine saison.

2.7 Tableau de la saison

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS NETS
ANIMATION	1 010,00	1 208,28	-198,28
SPORTIF	17 249,40	25 349,81	-8 100,21
PARTENAIRES	21 724,40	10 994,53	10 729,87
PLAQUETTES	0	0	0
TOTAL	39 983,80	37 552,42	2 431,38

Il faut retenir que les « partenaires » nous ont soutenu et ce malgré une saison écourtée, c'est le poste qui génère régulièrement un bénéfice avec le poste animation.

Notamment notre partenaire AGEPRIM avec ses 3182€. Le président rappelle le principe, toute vente ou achat d'un bien immobilier faite par intermédiaire d'un membre du CSSA, génère un pourcentage en retour. A noter aussi la générosité des partenaires « plaquettes » qui ont tous fait des dons au club en remplacement de la réalisation de la plaquette. Et nos fidèles partenaires panneaux avec 4455€.

3. Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport des Commissaires aux comptes est lu par la trésorière en l'absence des commissaires aux comptes excusées (Sylvie et Sandra), il est précisé notamment qu'aucune irrégularité n'ayant été constatée, les réviseurs aux comptes attestent la sincérité de la comptabilité et certifient le solde de trésorerie créditeur de : 39 936,68 € et un résultat de l'exercice positif de : 2 431,38 €.

En conséquence de quoi, ils proposent à l'assemblée de donner quitus à la trésorière et au comité pour la gestion de la saison 2020/2021 (rapport en annexe 1).

4. Approbation des comptes de l'exercice clos

Les comptes de l'exercice clos et l'affectation du résultat positif de l'exercice dans le compte report à nouveau sont soumis à validation de l'assemblée. Aucun vote, contre et aucune abstention, l'ensemble est approuvé à l'unanimité.

5. Désignation des commissaires aux comptes

Sylvie Mittelhaeuser et Sandra Knobloch sont prêtes à renouveler leur mandat, la question est posée à l'assemblée sur d'autres candidatures potentiels. Aucune candidature, hormis celles proposées.

Sandra Knobloch et Sylvie Mittelhaeuser sont mises au vote pour approbation par l'assemblée.

Ces deux candidatures sont approuvées par l'Assemblée à l'unanimité.

6. Présentation et approbation du Budget 2021-2022

Le budget prévisionnel a été élaboré en partant du bilan de la saison pleine, d'y a 2 ans. Le président le présente en détail à l'assemblée. Montant prévu pour recettes : 90 545€ et pour les dépenses : 90 545€, en diminution par rapport à la saison dernière.

Décomposition suivant les tableaux récapitulatifs ci-dessous :

➤ Commission animation :

ANIMATION	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Foyer	10 000	6 000	4 000
Soirée St Patrick	12 000	8 000	4 000
Entretien et réparations		300	-300
Matériel Foyer		200	-200
Week-end du goût	3 000	1 000	2 000
Soirée Loto	10 500	3 000	7 500
Achats groupés			
Consignes et Déconsignes			
SOUS TOTAL	35 500	18 500	17 000

➤ Commission sportive

SPORTIF	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Licences et affiliation FFBB-CD67-LRABB	20 000	10 500	9 500
Frais d'arbitrage et de table de marque		10 000	-10 000
Matériel sportif et de soin		750	-750
Fournitures administratives		200	-200
Autres fournitures		300	-300
Frais de report de matchs et amendes		0	0
Locations Centre Sportif et Culturel		5 000	-5 000
Primes d'assurances		350	-350

SPORTIF (suite)	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Frais d'A.G. / fête des actifs		500	-500
Frais de formation, stages externes		2 500	-2 500
SPORTIF	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Déplacements bénévoles dons		0	0
Frais postaux et de télécoms		250	-250
Frais de site		40	-40
Cotisation et adhésion		120	-120
Subventions Communales	10 000		10 000
Subventions Conseil Général	605		605
Subventions Jeunesse et Sports (CNDS)	0		0
Subventions exceptionnelles COVID	0		0
Produits exceptionnels	1 500		1 500
Produits financiers	200		200
SOUS TOTAL	32 305	64 235	-31 930

➤ **Commission relations extérieures (Partenariat)**

PARTENAIRES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Panneaux publicitaires	6 400	0	6 400
Remise sur Licence sponsoring		360	-360
Sponsors	600	0	600
Achats groupés	8 000	5 500	2 500
Dons	2 000		2 000
SOUS TOTAL	17 000	5 860	11 140

PLAQUETTES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Plaquettes réalisation et publicité	2 240	1700	540
Vente plaquettes	3 500		3 500
Achats publicitaires (lots plaquette)		250	-250
Sous total	5 740	1 950	3 790

➤ **Récapitulatif**

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS NETS
ANIMATIONS	35 500	18 500	17 000
SPORTIFS	32 305	64 235	-31 930
PARTENAIRES	17 000	5 860	11 140
PLAQUETTES	5 740	1 950	3790
TOTAL	90 545	90 545	0

En conclusion le déficit de 31 930€, de la commission sportive sera compensé par un bénéfice de 17 000€ de la commission animation et de 14 930€ pour la commission relations extérieures. Le budget prévisionnel est mis au vote et est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

7. Tarif des cotisations de la saison 2021-2022 et du prix de la plaquette.

Conformément aux statuts du club, c'est l'Assemblée Générale, qui doit valider les taux de cotisations pour la future saison.

Si la saison 2019/2020 a été perturbée par les confinements successifs dus à la COVID, la saison 2020-2021 fut encore plus écourtée. Pour tenir compte de cette situation le comité a décidé d'offrir la gratuité de la licence sur la prochaine saison à tous les licenciés à jour de leur cotisation. Nous prendrons en charge les frais inhérents à la réalisation des licences.

De plus, le comité a décidé de ne pas augmenter le tarif des licences pour cette saison :

La licence senior est de 165€, la junior/cadet à 130€, la poussin(e), la benjamin(e), la minime à 115€, la mini-poussin(e) à 105€ et la baby à 95€.

Il est rappelé que les personnes suivantes ne paient pas leur licence: les entraîneurs, les officiels (arbitres, marqueurs-chronométrateurs régionaux), les membres du comité, les non-joueurs qui prennent une licence pour accompagner les équipes et assurer la table de marque et le troisième enfant d'une même famille inscrit au club.

Les étudiants évoluant en seniors paient le tarif cadet, mais reçoivent le même nombre de plaquettes que les seniors.

Il est proposé de maintenir la réduction de 20 % du montant de toute publicité ramenée par un licencié sur le prix de la cotisation et de maintenir une réduction de 20 % de la cotisation des enfants des membres du Comité directeur.

Ces tarifs et aides sont soumis au vote. Aucun vote contre ou abstention, l'ensemble est approuvé.

7.1 Plaquette du club : Il est rappelé que cette plaquette représente un apport substantiel aux finances du club, que c'est également un excellent support publicitaire et c'est surtout la mémoire du club. Il appartient néanmoins à l'A.G. de décider de sa reconduction. Il est proposé de reconduire la plaquette à raison de 6 plaquettes pour les jeunes, 10 pour les cadets et les seniors. Le tarif proposé est maintenu à 3 € par plaquette. Après un vote, la reconduction de la plaquette au tarif de 3 euros est approuvée à l'unanimité.

Le prix de la plaquette reste donc inchangé mais elle sera gratuite pour les raisons évoquées ci-dessus, tout comme la licence cette saison, pour les licenciés à jour de son paiement.

8. Renouvellement du comité de Direction

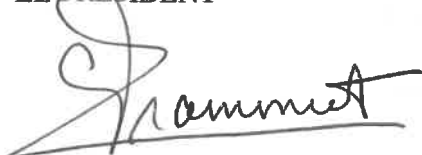
Les membres sortants : Maxime Schmitt que le président remercie pour toutes ces années passées à animer la commission arbitre et pour la mise en route de le l'arbitre club, Tiffany Rappold, Patricia et Bernard Muller, présents depuis de longues années à l'animation, Mayane Pazuela.

Les membres entrants : Françoise Schweigkart

9. Mot du Maire : Le Président donne la parole à Denis Rieffel , adjoint au maire de Fegersheim.

10. Verre de l'Amitié : Le Président invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

LE PRÉSIDENT



LA SECRETAIRE

